



1071 Saint-Saphorin, le 11 novembre 2025

Municipalité
de
St-Saphorin
(Lavaux)

N/réf. : 102.1003



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

AU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SAPHORIN

Préavis municipal no 449-2025

Remise en état et aménagement de la place de jeux de la gare pour un montant de CHF 23'000.- TTC

Dates des séances de la commission ad hoc :

26 novembre 2025, à 20h15
salle de Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En 2018, votre Conseil approuvait le préavis 383 accordant un crédit de CHF 33'500.- pour la rénovation de la place de jeux de la gare.

Les travaux ont consisté en la pose d'un revêtement synthétique outdoor de 40 m2 sous la nouvelle tour composée de deux balançoires d'un mur de grimpe et d'un toboggan ainsi que le réaménagement de toutes les zones engazonnées et d'accès.

Le présent préavis propose d'achever ce réaménagement par le remplacement des revêtements de sol sous les deux jeux à ressorts non remplacés en 2018, la suppression du bac à sable, la réfection du sol sous la table de ping-pong ainsi que la création d'une pergola avec table et bancs.

Objectif du projet

Des règles détaillent tous les aspects sécuritaires qui doivent être respectés pour les places de jeux, comme par exemple les degrés d'amortissement au sol pour prévenir les blessures graves en cas de chute ; elles varient en fonction des hauteurs des engins. Ces normes figurent dans la documentation technique no 2.025 du BPA (bureau de prévention des accidents).

L'objectif premier est donc de remplacer les éléments qui ne répondent plus à ces normes et présentent un danger.

Par ailleurs, les espaces non réfectionnés en 2018 nécessitent une remise en état.

Description du projet

Le projet prévoit également le remplacement de la haie, y compris la partie de lauriers, par des plantations indigènes et le remplacement des plantes grimpantes vers les voies CFF.

Comme mentionné précédemment, le projet inclut également les travaux suivants :

- Remplacement des dalles antichute sous les deux jeux à ressorts



- Suppression du bac à sable et ensemencement



- Décaissement de la zone située sous la table de ping-pong et fourniture et pose de gravier gras au sol



- Dessouchage de la souche derrière le banc à l'Ouest de la place et déplacement du banc plus éloigné de la table de ping-pong



- Création d'une pergola et fourniture d'une table et de bancs. Pose d'un gravier gras au sol



Coût du projet

Remise en état du sol de la table de ping-pong	1'185.00 CHF
Dessouchage de l'arbre derrière le banc	792.00 CHF
Pergola et table et bancs	4'500.00 CHF
Divers et imprévus	2'127.05 CHF
Total HT	21'276.60 CHF
TVA 8.1%	1'723.40 CHF
Total TTC	23'000.00 CHF

Financement

Une subvention de CHF 540.- TTC a été accordée par la DGE, division Biodiversité et paysage, pour le remplacement des laurèlles.

Cette dépense sera comptabilisée par le compte 34200.3140.00, et financée par reprise de réserve 2911.00/34200.4512.00.

CONCLUSIONS

Plaise dès lors au Conseil communal de prendre la décision suivante :

- vu le présent préavis municipal
- oui le rapport de la Commission chargée de l'étude de ce projet
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 23'000.- TTC pour la remise en état et aménagement de la place de jeux ;
- de financer cette dépense par reprise de réserve sur le fonds Westphal.

Mme Ruchonnet, Municipale, se tient à disposition de la commission chargée de l'étude de cet objet.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

LE SYNDIC :  G. Vallélian



LA SECRETAIRE :  L. Negro-Chochard